

L'Anse-Saint-Jean, le 8 janvier 2018.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 8 janvier 2018 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Madame Chloé Bonnette
 Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Richard Perron
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :

001-2018
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par

002-2018
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2017
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017
 - 3.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire budget 2018 du 18 décembre 2017
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de décembre 2017
- 5 RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Renouvellement panneaux publicitaires - Aréna de la Vallée
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Avis de non renouvellement pour le service du 911
 - 7.2 Report des vacances du personnel administratif
 - 7.3 Transfert au fond de roulement
 - 7.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires 2018
 - 7.5 Mandat au Ministère des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal
 - 7.6 Adoption du règlement 17-338 ayant pour objet d'imposer une tarification pour l'année 2018 afin de défrayer les coûts pour la gestion des matières résiduelles

- 7.7 Adoption du règlement 17-337 ayant pour objet une modification du règlement 15-323
- 7.8 Dépôt et présentation du projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 TECQ - Mise à niveau système de dosage prise d'eau municipale
- 9. URBANISME**
- 9.1 Demande de dérogation mineure DM 2017-009
- 9.2 Demande de dérogation mineure DM 2017-010
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Pêche blanche 2018
- 11.2 Demande de droit de passage – Du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie
- 12. VARIA**
- 12.1 Support aux communications - Offre de service
- 12.2 Municipalité de l'Anse-Saint-Jean - Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal
- 12.3 Permanence de M. Jérôme Durocher à titre d'assistant inspecteur municipal et chargé de projet
- 12.4 Motion de félicitation au comité de la Montagne en feu
- 13 RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14 PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 FERMETURE DE LA SÉANCE**

003-2018

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2017 soit accepté sans modification.

004-2018

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 soit accepté sans modification.

005-2018

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET 2018 DU 18 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire budget 2018 du 18 décembre 2017 soit accepté sans modification.

006-2018

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2017 au montant de 115 998.83\$ et des paiements directs au montant de 2982.49, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

007-2018

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal du mois de décembre 2017 au montant de 33.15\$ et de 0.00\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

008-2018

RENOUVELLEMENT PANNEAUX PUBLICITAIRES - ARÉNA DE LA VALLÉE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la location d'un espace publicitaire à l'aréna de la Vallée au coût de 300\$ et de revoir le visuel dudit panneau.

009-2018

AVIS DE NON RENOUVELLEMENT POUR LE SERVICE DU 911

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a conclu une entente pour le service centralisé de réponse aux appels d'urgence 911 en 2013;

ATTENDU QUE l'échéance arrive en 2018;

ATTENDU QUE l'entente ne prévoit pas la répartition secondaire;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a mandaté la MRC du Fjord du Saguenay pour aller en appel d'offres pour les services 911;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que soit et est avisée la Ville de Saguenay que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean ne renouvellera pas l'entente intermunicipale < service centralisé de réponse aux appels d'urgence 911 > à son échéance tel que prévu à ladite entente.

010-2018

REPORT DES VACANCES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

CONSIDÉRANT QUE Mesdames Anne Tremblay et Gervaise Houde n'ont pu prendre leurs vacances annuelles en 2017 compte tenu que Mme Tremblay était en congé de maternité et Mme Houde était en congé de maladie;

CONSIDÉRANT QU'elles n'ont pas accumulé de vacances pendant cette période de 2017 compte tenu de leur statut;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le report des jours de vacance 2017 afin qu'elles puissent utiliser leurs jours de vacances en 2018 selon la politique en vigueur.

011-2018

TRANSFERT AU FOND DE ROULEMENT

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le transfert 20 000\$ en remboursement au fonds de roulement tel que prévu au budget 2018.

012-2018

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2018

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal suivants pour l'année 2018:

M. Lucien Martel, maire
Mme Chloé Bonnette, conseillère
M. Yvan Côté, conseiller
M. Victor Boudreault, conseiller
M. Éric Thibeault, conseiller
M. Richard Perron, conseiller
M. Anicet Gagné, conseiller

013-2018

MANDAT AU MINISTÈRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

014-2018

ADOPTION DU RÈGLEMENT 17-338 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UNE TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2018 AFIN DE DÉFRAYER LES COÛTS POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE le 18 décembre dernier il y a eu le dépôt du projet de règlement 17-338, ayant pour objet d'imposer une tarification pour l'année 2018 afin de défrayer les coûts pour la gestion des matières résiduelles et la quote-part exigée par la MRC pour l'enlèvement et la disposition des matières résiduelles et des matières recyclables sur le territoire de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions de la loi 122 un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à une séance antérieure à celle de l'adoption dudit règlement;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 17-338 ayant pour objet d'imposer une tarification pour l'année 2018.

015-2018

ADOPTION DU RÈGLEMENT 17-337 AYANT POUR OBJET UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT 15-323

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions de la Loi 122 un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés lors de la séance du 18 décembre dernier;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 17-337 ayant pour objet une modification du règlement 15-323 pour le déneigement des chemins de tolérance.

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.

Pour faire suite à l'avis de motion donné par M. Yvan Côté lors de l'assemblée du 18 décembre dernier, celui-ci présente le projet de règlement 17-339 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.

016-2018

TECQ - MISE À NIVEAU SYSTÈME DE DOSAGE PRISE D'EAU MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à deux fournisseurs des soumissions concernant la mise à niveau du système de dosage de la prise d'eau municipal sur la rue des Coteaux;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions il est recommandé d'accepter l'offre de Pompacktion;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir l'offre de Pompacktion pour la mise à jour du système de dosage de la prise d'eau au montant de 23 994.14\$ taxes en sus et d'inscrire cette dépense dans le programme TECQ 2014-2018 comme projet no 12 dans la priorité 1

017-2018

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2017-009

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que cette demande excède le concept de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne désire pas créer un précédent en accordant ce type de dérogation mineure;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de dérogation mineure DM 2017-009 de M. Jean-Daniel Bédard.

018-2018

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2017-010

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que cette demande excède le concept de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne désire pas créer un précédent en accordant ce type de dérogation mineure;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de dérogation mineure DM 2017-010 de location de l'Anse-Saint-Jean Inc.

019-2018

PÊCHE BLANCHE 2018

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser comme cadre d'opération pour la pêche blanche la réglementation en vigueur de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord concernant la pêche blanche et de mandater l'Association Chasse et pêche de l'Anse-Saint-Jean Inc. comme gestionnaire de la pêche blanche cet hiver à L'Anse-Saint-Jean.

020-2018

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE – DU 1000 KM DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT que le 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage dans la municipalité le vendredi 15 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT que la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité ;

CONSIDÉRANT que certaines routes devront être fermées de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean en fait partie ;

En conséquence :

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers Que le Conseil municipal autorise le passage des cyclistes du 1000 km sur nos routes prévu dans les tracés déposés.

Que la municipalité collabore à l'activité en fournissant les bénévoles et les équipements nécessaires pour la tenue de l'événement.

Que la municipalité publicise l'activité et invite ses résidents à se joindre à l'événement.

Que la municipalité autorise le vol de drones sur son territoire selon le cadre réglementaire Canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

021-2018

SUPPORT AUX COMMUNICATIONS - OFFRE DE SERVICE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services d'Horizon Grafik tel que proposé dans le devis no. 0398 :

- pour supporter les différentes actions aux communications (télé communautaire, bulletin municipal, conception publicitaire, support technique, etc.) au coût de 850.00\$ par mois taxes en sus.

- pour mettre à jour et implanter les nouveaux équipements nécessaires à la diffusion des assemblées du conseil municipal au montant de 1360.00\$ taxes en sus.

Et de procéder à l'achat des équipements proposés par L.L. Lozeau Ltée pour la diffusion des assemblées publiques au montant de 5584.68\$ taxes en sus.

022-2018

MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN - AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible aux organismes municipaux une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet consiste à mettre en valeur le réseau de fibres optiques sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'améliorer les services Internet sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière doivent être acheminées au plus tard le 1er février 2018;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités doit faire parvenir une résolution approuvant le projet et désignant la MRC du Fjord-du-Saguenay comme l'organisme responsable du projet;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve le projet pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal mis en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ET QUE la municipalité de de L'Anse-Saint-Jean désigne la MRC du Fjord-du-Saguenay comme l'organisme responsable du projet.

023-2018

PERMANENCE DE M. JÉRÔME DUROCHER À TITRE D'ASSISTANT INSPECTEUR MUNICIPAL ET CHARGÉ DE PROJET

CONSIDÉRANT QUE M. Jérôme Durocher a effectué le nombre d'heure de probation nécessaire en l'engagement permanent selon la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail de M. Durocher ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la permanence de M. Jérôme Durocher à titre d'assistant inspecteur municipal et chargé de projet et ce en date du 8 janvier 2018.

024-2018

MOTION DE FÉLICITATION AU COMITÉ DE LA MONTAGNE EN FEU

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter M. Jean-Paul Vaillancourt et son comité pour l'organisation et le succès de la deuxième édition de la Montagne en feu qui a eu lieu le 31 décembre dernier.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants : Monsieur Victor Boudreault informe l'assemblée sur les points suivants :

- Les Aînés de l'Anse ont formé un comité de sélection pour analyser les demandes concernant la location des appartements.

Monsieur Richard Perron informe l'assemblée sur les points suivants :

- Première rencontre du comité vert qui a eu lieu et les sujets suivants ont été abordés: Borne électrique, compostage, textile, etc.)

Monsieur Anicet Gagné informe l'assemblée sur les points suivants :

- Achalandage et nouvelles heures en janvier à la salle d'entraînement de l'école Fréchette

Madame Chloé Bonnette informe l'assemblée sur les points suivants:

- Grand défi Pierre Lavoie le 14 juin prochain qui accueillera 1000 cyclistes à L'Anse-Saint-Jean pour le 10 ième anniversaire.

Monsieur Yvan Côté informe l'assemblée sur les points suivants:

- Les préparatifs pour le pêche qui vont bon train et devrait ouvrir le 13 janvier

PÉRIODE DE QUESTIONS

025-2018

FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h48

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».